

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LABASTIDE-MONREJEAU
DU 18 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze le dix-huit juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Simon LEBLANC, le Maire.

PRÉSENTS : LEBLANC Jean-Simon - ANCEAUX Christelle - BEAUGRAND Adrien - BERTANA Elisabeth - COURALET Catherine - GRACIETTE Philippe - LALANNE Frédéric - LEMBEGE Patrick - MANS Philippe - MINIER Dalila - NARBARTE Xavier - PANDELES Audrey - THEULE Jean

EXCUSÉS : GREBERT Jean-Yves - PAILLAUD Marie-Hélène

Date de la convocation : 10.07.2014

Ordre du jour :

- Décision modificative n°2 du budget 2014
- Délibération pour le permis de construire du bâtiment périscolaire
- Questions diverses

Secrétaire de séance : PANDELES Audrey

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 27 Mai 2014.

DÉLIBÉRATION N° 1

DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier le budget primitif 2014 afin d'honorer les dépenses concernant la rampe mobile encastrable pour l'accès à l'église aux personnes à mobilité réduite.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications et en avoir largement délibéré,

DECIDE de modifier le budget primitif de l'exercice 2014 de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Article 2128	« Autres agencements et aménagement de terrains »	- 5600 €
Article 2313	« Constructions »	+ 5600 €

DÉLIBÉRATION N° 2

PERMIS DE CONSTRUIRE DU BATIMENT PERISCOLAIRE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Service Technique Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale a poursuivi sa mission d'assistance technique et administrative concernant le projet de construction d'un bâtiment périscolaire et que dans ce cadre il a établi le dossier de permis de construire.

Il dépose ce dossier devant l'Assemblée et lui demande de l'approuver.

Le Conseil Municipal, après avoir consulté ce dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le dossier de permis de construire concernant le projet de construction d'un bâtiment périscolaire.

AUTORISE le Maire à solliciter le permis.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Acquisition de la parcelle A364, A510, A508

Monsieur le Maire expose que lors du précédent mandat il avait été évoqué plusieurs fois l'intérêt pour la commune d'acquérir les parcelles situées au-dessus de la mairie (A364, A510, A508). Un membre du Conseil Municipal avait rencontré un des propriétaires, qui avait expliqué que le terrain A364 faisait partie d'une indivision entre de nombreuses personnes. Du fait de la difficulté le Conseil Municipal n'avait pas donné suite.

Pour les parcelles A510 et A508, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a abordé le sujet de l'entretien et de l'acquisition avec le propriétaire. Pour l'entretien le propriétaire doit intervenir à partir du 21 juillet pour réduire l'emprise des ronces sur les parcelles voisines. Concernant la vente des parcelles à la commune, le propriétaire est prêt à étudier le projet.

Monsieur le Maire propose de rencontrer :

- un propriétaire de la parcelle A364, qui s'occupe de l'indivision pour lui exposer notre souhait d'acquérir cette parcelle,
- le propriétaire des parcelles A510 et A508 pour étudier le projet d'acquisition.

➤ Horaires Ménage

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires va entraîner une modification des heures de ménage du mercredi après-midi.

Monsieur le Maire va rencontrer Elody Garcia et Nicole Navarro pour étudier un nouveau planning ayant pour objectif de ne pas augmenter le nombre d'heures de ménage.

➤ Travaux

Les membres du Conseil Municipal effectueront des travaux la dernière semaine du mois d'Août :

- Mise en place de la croix intersection Cami Salié / Chemin de l'église,
- Mise en place de grillage derrière le terrain de tennis,
- Divers petit travaux d'entretien dans les bâtiments communaux.

➤ **Commission**

L'adjointe en charge de l'animation et de la culture expose au Conseil Municipal les premières propositions de la Commission Animation :

- Organisation d'un spectacle au dernier trimestre,
- Organisation d'un repas pour la Saint Sylvestre,
- Organisation d'une chasse aux œufs pour les enfants de la commune et omelette pascale pour les adultes lors des fêtes de Pâques.

➤ **Réfrigérateur salle des fêtes**

Plusieurs administrés se sont plaints du manque de place dans le réfrigérateur de la salle des fêtes. Monsieur le Maire propose d'étudier l'achat d'un réfrigérateur plus grand, permettant de stocker plus facilement les plats. Il transmettra aux membres du Conseil Municipal des devis pour qu'une décision soit prise avant de la fin de l'année.